



## INFORMATIONS SUR LE PROTOCOLE SANITAIRE DES ACTIVITES GYMNiques

Les conditions sanitaires nous obligent au respect d'un protocole dont vous trouverez les éléments dans ce courrier.



La participation aux cours de gymnastique nécessite :

- que vous soyez informés et d'accord avec les mesures générales barrières et de distanciation sociale de reprise des activités sportives ainsi que des conditions spécifiques fédérales, municipales et gouvernementales et qu'elles soient respectées.

- que votre enfant participe aux entraînements de sa propre volonté, sans contrainte, avec votre accord.

- que vous soyez conscient ainsi que votre enfant que le respect de l'ensemble des mesures mises en place amoindrisse significativement le risque de contamination par le coronavirus sans garantir de risque nul.



- que dans ce contexte épidémique, le bon état de santé de chaque participant est primordial. Il vous est demandé d'être extrêmement vigilant à votre état de santé (pour les parents des Babys et des Bambins) et celui de votre enfant et que vous vous engagiez à ne pas envoyer votre enfant à l'entraînement en cas d'apparition du moindre symptôme compatible avec une infection à COVID.

Les consignes ci-dessous doivent être respectées pendant l'entraînement et seront expliquées à tous :

- respecter les distanciations physiques (2 m hors activité physique, espace individuel de 8 m2 lors des exercices).



- l'accès aux vestiaires reste interdit. Il faudra donc venir en tenue ou presque. Un espace dans la salle de gymnastique sera dédié aux affaires personnelles où il faudra y respecter les règles de distanciation physique, porter le masque et ne le retirer que juste avant le début de l'entraînement (prévoir un sachet plastique propre pour le rangement du masque). L'accès aux toilettes est possible mais il ne faudra qu'une seule personne à la fois. Par conséquent, l'enfant demandera systématiquement l'autorisation à l'entraîneur.



- Un lavage des mains au savon ou avec une solution hydro alcoolique (celle-ci sera mise à disposition par le club mais vous pouvez également en laisser personnellement à votre enfant) sera systématique avant l'entrée dans la salle spécialisée ou en début de séance puis en fin d'entraînement. Ce lavage des mains sera renouvelé régulièrement en cours d'entraînement.

- Le Palais des Sports est accessible uniquement pour déposer et venir chercher votre enfant dans le respect du protocole sanitaire : port du masque (à partir de 11 ans), lavage des mains et respect des distanciations physiques. Les parents ne pourront pas rester dans le gymnase lors du cours de leur



La Renaissance  
Châlons-en-Champagne

# LA RENAISSANCE

enfant. Les entraîneurs restent néanmoins à votre disposition si vous souhaitez échanger avec eux. Un seul adulte sera autorisé à accompagner l'enfant pour la séance des groupes Babys et Bambins (pas de frères et sœurs accompagnants supplémentaires possible).

- Pendant leurs entraînements, les gymnastes ne portent pas de masque. Le port du masque est obligatoire pour les entraîneurs et l'accompagnateur des groupes Babys et Bambins. En dehors des entraînements, les gymnastes de plus de 11 ans devront porter le masque dans l'enceinte du Palais des Sports.

- Pour les gymnastes compétitifs, prévoir un sachet plastique individuel pour y stocker la magnésie.

Le bureau se réserve le droit de modifier ce document afin de répondre aux besoins, aux directives municipales, gouvernementales ou fédérales.

Les entraîneurs et responsables du club sont très heureux de vous retrouver pour passer de bons moments ensemble même si cette période nous impose certaines règles à respecter.

En vous remerciant pour votre confiance.

Sportivement.

Florence FATOUX-DOQUET et l'ensemble du bureau de La Renaissance

